

Audience du 14.03.2012

Notes d'audience - Troisième Chambre Correctionnelle
Affaire n° 10/00611
Audience du 3 Novembre 2011 et suivants

Audience ouverte à 14 heures.

Me LEVY : nous n'avons pas les conclusions de Me SOULEZ-LARIVIERE et nous souhaiterions avoir la possibilité de faire des observations écrites sur ces écritures que nous n'avons pas eu le temps d'intégrer.

Me SOULEZ-LARIVIERE : je me rapporte à la jurisprudence habituelle sur les notes en délibéré.

Me COURREGÉ, avocat de M. BIECHLIN et la Société GRANDE PAROISSE, a été entendue en ses conclusions oralement développées ;

Audience suspendue à 16 h 01 - reprise à 16 h 23

Me BONNARD, avocat de M. BIECHLIN et la Société GRANDE PAROISSE, a été entendue en ses conclusions oralement développées ;

Audience suspendue à 16 h 21 - reprise à 17 h 51

Me FOREMAN, avocat de M. BIECHLIN et la Société GRANDE PAROISSE, a été entendu en ses conclusions oralement développées ;

Audience levée à 19 h 13

LES GREFFIERS



LE PRESIDENT

